

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 29/11/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 12/12/2016

SEANCE DU 5 DÉCEMBRE 2016

Délibération n° D-2016-405

Maintenance Applicative, assistance et projets de
développement autour des logiciels de l'éditeur LOGITUD
Solutions exploités par la Ville de Niort - Approbation du
marché

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Elodie TRUONG, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Christophe POIRIER

Excusés :

Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

Direction de la Commande Publique et Logistique

Maintenance Applicative, assistance et projets de développement autour des logiciels de l'éditeur LOGITUD Solutions exploités par la Ville de Niort - Approbation du marché

Monsieur Dominique DESQUINS, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort utilise plusieurs logiciels de l'éditeur LOGITUD Solutions pour gérer diverses activités :

- Gestion de services administratifs à la population : Avenir (recensement militaire), Décennie (formalités administratives), Eternité (cimetières), Scrutin (résultats électoraux), Siècle (état-civil), suffrage (élections politiques)... ;
- Gestion de la police municipale : Municipol, Municipol Canis ;
- Gestion de l'occupation de salles (sport...) : Planitech.

Ces logiciels sont modulaires et sont installés dans le système d'information.

Ils nécessitent un contrat de concession du droit d'usage, de maintenance et de projets de développement ultérieur auprès de l'éditeur qui conserve la propriété intellectuelle des logiciels.

Les marchés en cours viennent à expiration à diverses dates en 2017, il convient donc de les renouveler pour une période de 4 ans ajustés qui prendra fin le 31/12/2020.

Le contrat prend la forme d'un accord-cadre mixte négocié sans mise en concurrence, à bons de commande pour la maintenance annuelle et à marchés subséquents pour chaque projet de développement.

Dans le cadre de la procédure d'attribution, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 17 novembre 2016 pour attribuer l'accord-cadre.

Le montant minimum annuel de l'accord-cadre s'élève à 22 800,00 € TTC.

La dépense sera réglée à l'aide du crédit que le Conseil s'engage à inscrire sur le budget de l'exercice correspondant à l'année pendant laquelle sera réalisée la prestation (2017-2020)

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le marché attribué à LA Société LOGITUD Solutions 53 rue Victor Schoelcher - ZAC du Parc des Collines - 68200 MULHOUSE ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE